



Fonds internationaux
d'indemnisation pour les
dommages dus à la pollution
par les hydrocarbures

Point 6 de l'ordre du jour	IOPC/ NOV24/6/2	
Date	27 août 2024	
Original	Anglais	
Assemblée du Fonds de 1992	92A29	●
Comité exécutif du Fonds de 1992	92EC83	
Assemblée du Fonds complémentaire	SA21	●

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Note de l'Organe de contrôle de gestion

Résumé :

Ce document contient un rapport de l'Organe de contrôle de gestion sur la procédure compétitive de sélection du Commissaire aux comptes qui sera nommé par les organes directeurs aux sessions de novembre 2024, ainsi que ses résultats. À la date butoir du 14 juin 2024, deux sociétés commerciales avaient soumis une offre. Après avoir examiné ces offres et conduit des entretiens avec les deux candidats, l'Organe de contrôle de gestion, conformément à son mandat, a formulé une recommandation sur la nomination.

Mesures à prendre :

Assemblée du Fonds de 1992 et Assemblée du Fonds complémentaire

- a) Prendre note des informations contenues dans le présent document ; et
- b) examiner la recommandation émanant de l'Organe de contrôle de gestion commun de nommer Forvis Mazars en tant que Commissaire aux comptes des FIPOL pour un mandat de quatre ans, c'est-à-dire pour les exercices financiers 2026-2029 inclus, sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances.

1 Introduction

- 1.1 À leurs sessions de novembre 2023, les organes directeurs ont noté que le mandat de l'actuel Commissaire aux comptes, BDO International LLP (BDO), prendrait fin avec la vérification des états financiers des FIPOL pour 2025. Ils ont chargé l'Organe de contrôle de gestion de procéder à une mise en concurrence et de rechercher des candidats nommés par les États Membres et des sociétés commerciales pour le poste de Commissaire aux comptes des FIPOL pour la vérification des états financiers de la période 2026-2029 (document [IOPC/NOV23/11/1](#), paragraphe 6.4.8).
- 1.2 Comme indiqué dans le document [IOPC/APR24/6/1](#), l'Organe de contrôle de gestion a recensé trois sociétés commerciales qui ont été invitées à soumissionner et a par ailleurs décidé de ne pas inviter le candidat de la Fédération de Russie à soumissionner pour des raisons commerciales pratiques et de conformité.
- 1.3 Le 3 mai 2024, Azets a notifié au Secrétariat que, pour des raisons de conformité, elle devait se retirer de la procédure d'appel d'offres.
- 1.4 La date limite de soumission des offres écrites était fixée au 14 juin 2024 et, à cette date, les offres de Macalvins et de Forvis Mazars avaient été reçues.

2 Profil des candidats ayant présenté des offres écrites

Sociétés commerciales

2.1 Macalvins

2.1.1 Macalvins est un cabinet régional basé au Royaume-Uni qui cible les entreprises commerciales et les organisations à but non lucratif. Il est soumis à la surveillance réglementaire du *Financial Reporting Council* (FRC). Ce cabinet a proposé de constituer une équipe basée au Royaume-Uni, conduite par M. Pankaj Rajani, expert-comptable agréé britannique qui possède plus de 35 ans d'expérience en matière d'audit et d'assurance. Il est l'associé fondateur de Macalvins et serait assisté par M. Mridul Khariwal, Chef des services d'audit, tous deux ayant travaillé auparavant chez KPMG.

2.1.2 L'équipe pilote du Royaume-Uni serait appuyée par une équipe d'audit basée en Afrique du Sud. Ce schéma a été adopté par plusieurs entreprises britanniques dans l'objectif de réduire les coûts associés aux opérations de routine des audits qui peuvent être effectuées à distance. L'équipe en question a l'expérience de l'établissement de rapports financiers selon les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

2.2 Forvis Mazars

Forvis Mazars est l'un des principaux réseaux mondiaux d'expertise comptable et de conseil, avec un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards d'euros à travers plus de 100 pays. Forvis Mazars a proposé de constituer une équipe basée en Suisse, conduite par M. Marcello Stimato, expert-comptable italien, expert en audit agréé et responsable de la pratique suisse en matière d'organisations à but non lucratif. Cet associé possède plus de 18 ans d'expérience dans la fourniture de services d'audit, de réglementation et autres services d'assurance. M. Stimato serait assisté d'une Directrice de l'audit, Mme Myriam Ibrahim, experte-comptable suisse et experte en audit agréée, et d'un Directeur des technologies de l'information, M. Guillaume Ladislas. L'équipe en question a l'expérience de l'établissement de rapports financiers selon les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

3 Procédure d'évaluation des offres

3.1 Les offres reçues portaient sur la vérification des états financiers du Fonds de 1992 et du Fonds complémentaire pour les exercices 2026 à 2029.

3.2 Les offres ont été évaluées par l'Organe de contrôle de gestion à sa réunion du 11 juillet 2024, sur la base des critères de sélection que les organes directeurs avaient approuvé aux sessions de novembre 2023 (document [IOPC/NOV23/6/4](#), annexe) et qui sont reproduits à l'annexe I du présent document.

3.3 L'Organe de contrôle de gestion a conclu qu'il devrait inviter les candidats à un entretien à sa réunion de juillet 2024. L'Administrateur, l'Administratrice adjointe/Cheffe du Service des demandes d'indemnisation, le Chef du Service de l'administration et la Responsable des finances, ainsi que les présidents de l'Assemblée du Fonds de 1992 et de l'Assemblée du Fonds complémentaire étaient également invités à participer à ces entretiens. Tous étaient présents, à l'exception des présidents de l'Assemblée du Fonds de 1992 et de l'Assemblée du Fonds complémentaire, et de l'Administratrice adjointe/Cheffe du Service des demandes d'indemnisation.

3.4 L'Organe de contrôle de gestion avait structuré ces entretiens en convenant à l'avance d'une liste de questions pouvant être posées aux candidats, y compris des questions spécifiques découlant des propositions écrites des candidats.

3.5 À l'issue des entretiens, les membres de l'Organe de contrôle de gestion ont évalué chaque candidat. L'Organe de contrôle de gestion a ensuite classé les deux candidats en fonction de l'évaluation de

leurs offres écrites selon les critères de sélection retenus. Ce processus a permis aux membres de l'Organe de contrôle de gestion d'identifier le candidat de leur choix.

4 Résultats du processus d'évaluation et recommandation

- 4.1 À l'issue du processus décrit ci-dessus, l'Organe de contrôle de gestion a conclu qu'il convenait de recommander aux organes directeurs de nommer Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux comptes du Fonds de 1992 et du Fonds complémentaire et que la durée du mandat devrait rester inchangée, à savoir quatre ans, sous réserve que les résultats soient satisfaisants, conformément à l'examen annuel effectué par l'Organe de contrôle de gestion dans le cadre de son mandat.
- 4.2 Dans l'idéal, le comité de sélection aurait préféré rencontrer plus de deux candidats ; cependant la présentation faite par la société recommandée aux organes directeurs et les entretiens qui ont suivi ont apporté l'assurance à l'Organe de contrôle de gestion que cette société est hautement compétente, professionnelle et tout à fait capable de fournir des services du niveau attendu par les États Membres.
- 4.3 Les principales raisons de la recommandation de Forvis Mazars sont résumées ci-dessous :
- L'équipe, y compris l'associé responsable proposé pour la mission, sert une clientèle dans toute la Suisse en établissant ses rapports selon les normes IPSAS et possède donc l'expérience requise pour réaliser des audits selon les Normes comptables internationales du secteur public.
 - L'associé responsable proposé pour la mission a une expérience de l'audit d'organisations intergouvernementales, y compris une expérience de la présentation d'exposés aux réunions d'organes directeurs.
 - Le cabinet a témoigné de la meilleure compréhension du règlement financier et du cadre budgétaire des FIPOL, élaboré une évaluation des risques et une approche d'audit appropriées, et développé une vision rigoureuse de la transition.
 - Forvis Mazars estimait très probable que la stratégie d'audit tiendrait compte des avancées technologiques et s'appuierait sur des contrôles intégrés dans les systèmes des FIPOL, tout en fournissant un retour d'information pour développer le cadre de contrôle interne des FIPOL.
 - L'associé responsable proposé pour la mission a témoigné de son engagement à faire des FIPOL un client apprécié de son cabinet et a donné des assurances à l'Organe de contrôle de gestion quant à la qualité des services qui seraient fournis.
 - Le principal objectif de l'Organe de contrôle de gestion était de veiller à ce que sa recommandation soit le reflet d'un audit de haute qualité et d'honoraires justes et appropriés. Forvis Mazars s'est engagé à réduire au minimum l'augmentation de ses honoraires au cours de la période de quatre ans et à adopter une démarche transparente quant aux modifications potentielles de la portée de l'audit au cours de cette période.
 - Les profils de l'associé responsable de la mission et de la directrice proposés par Forvis Mazars figurent à l'annexe II du présent document. L'Organe de contrôle de gestion a confirmé avec M. Stimato qu'il n'avait fait l'objet d'aucune appréciation défavorable dans le cadre d'un examen réglementaire antérieur.
- 4.4 L'Organe de contrôle de gestion note que Forvis Mazars a confirmé que le cabinet n'avait aucun conflit d'intérêts à accepter la nomination de Commissaire aux comptes pour 2026. Le Secrétariat a également confirmé que les services d'audit interne en cours assurés par Forvis Mazars au Royaume-Uni seront terminés au 31 décembre 2024. Par conséquent, l'Organe de contrôle de gestion a la certitude que Forvis Mazars jouira de toute son indépendance au moment de sa nomination.

5 Mesures à prendre

Assemblée du Fonds de 1992 et Assemblée du Fonds complémentaire

L'Assemblée du Fonds de 1992 et l'Assemblée du Fonds complémentaire sont invitées à :

- a) prendre note des informations contenues dans le présent document ; et
- b) examiner la recommandation de l'Organe de contrôle de gestion commun de nommer Forvis Mazars en tant que Commissaire aux comptes des FIPOL pour un mandat de quatre ans, c'est-à-dire pour les exercices financiers 2026-2029 inclus, sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances.

* * *

ANNEXE I

FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE DANS L'ÉVALUATION DES CANDIDATS À LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES DES FIPOL

(tels qu'approuvés par les organes directeurs des FIPOL lors de leurs sessions de novembre 2023)

Facteurs essentiels :

- L'organisme de vérification doit être le Commissaire général aux comptes (ou une organisation équivalente) d'un État Membre ou une société commerciale justifiant des capacités requises, désigné par un État Membre du Fonds de 1992 ou identifié par l'Organe de contrôle de gestion
- Expérience de la vérification d'états financiers préparés conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)
- Identification des questions importantes qui concernent les FIPOL
- Appréciation des rôles distincts du Secrétariat, de l'Organe de contrôle de gestion, de l'Organe consultatif sur les placements et des organes directeurs des Fonds, et donc des relations appropriées avec chacun d'entre eux
- Compréhension des Règlements financier et intérieur des Fonds, du processus budgétaire, du processus de gestion des risques et du mécanisme de passation des marchés et d'achat, ainsi que de la procédure de traitement des demandes d'indemnisation. Aptitude à élaborer une méthode de vérification qui tienne compte des processus et disciplines en place
- Expérience pertinente de la vérification des comptes d'organisations comparables aux FIPOL
- Rigueur et compétence professionnelle des personnes à la tête de l'équipe
- Assurance d'une continuité raisonnable pour les principaux éléments de l'équipe, bien qu'un certain roulement soit acceptable, notamment au bas de la hiérarchie
- Transparence des honoraires de vérification
- Dispositions de transition appropriées
- Toutes les réunions de l'Organe de contrôle de gestion et les documents y afférents étant en anglais, l'organisation de vérification des états financiers doit être capable de communiquer efficacement dans cette langue.

Facteurs souhaitables :

- Utilisation économe du temps du Secrétariat compte tenu des ressources disponibles
- Clarté et concision des communications et aptitude à développer des relations de confiance
- Esprit de service et de communication, capacité à faire face aux situations, enthousiasme, suivi
- Disponibilité et expérience de l'utilisation des techniques de vérification électroniques
- Volonté de réexamen et d'amélioration continus; esprit d'innovation démontré par le passé
- Attitude constructive vis-à-vis de la résolution de problèmes, au-delà des complexités techniques et des exigences du processus et de la fonction de vérification des états financiers

* * *

ANNEXE II

PROFILS DE L'ASSOCIÉ RESPONSABLE DE MISSION ET DE LA DIRECTRICE DE L'AUDIT PROPOSÉS PAR FORVIS MAZARS

M. Marcello Stimato

Associé, Audit et Assurance

Formation

Expert-comptable et expert en audit agréé. Diplômé en commerce et économie

Expérience professionnelle

- Plus de 18 ans d'expérience dans l'audit externe des états financiers consolidés et statutaires, y compris le passage des PCGR (principes comptables généralement reconnus) aux normes IPSAS et IFRS.
- Connaissance approfondie, expérience pratique et conseil en matière d'organisations à but non lucratif (OSBL et ONG), d'entreprises en phase de démarrage et d'entreprises familiales.
- Responsable de la pratique suisse en matière d'organisations à but non lucratif et membre de l'équipe Global Leading
- Connaissance approfondie des normes IPSAS, IFRS, du code des obligations suisse (CO) et des normes Swiss GAAP RPC.
- Expérience dans les secteurs des organisations à but non lucratif, du luxe, de la vente au détail et de la consommation, des services, de la technologie, de l'immobilier, de l'hôtellerie, des sciences de la vie, de l'éducation, des transports et du secteur public.
- Assistance aux clients en vue de les aider à améliorer leur efficacité et à renforcer leur environnement de contrôle interne.

Aperçu de la clientèle: RAMSAR (Convention sur les zones humides), Mutuelle des fonctionnaires internationaux (fonds de l'ONU), GPAFI (fonds de l'ONU), Aga Khan Network, Cisco Systems, Decathlon, EasyJet, Fondation pour les Terrains Industriels de Genève, Canton de Genève (audits d'évaluation des difficultés financières), Aéroport international de Genève, Fondation Kofi Annan, UICN, Médecins sans frontières, PPG, Proton, Swatch, Transports publics genevois (TPG), Unilabs, Forum économique mondial.

Mme Myriam Zakilbrahim

Directrice, Audit et Assurance

Formation

Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance, HEC Lausanne

Baccalauréat universitaire ès Sciences en management, HEC Lausanne

Expérience professionnelle

- Experte en audit agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision
- Expérience en matière d'audit externe des comptes statutaires et consolidés (selon le code des obligations suisse et les normes Swiss GAAP RPC et IFRS)
- Audit des systèmes de contrôle interne
- Établissement et clôture des états financiers (selon le code des obligations suisse et les normes Swiss GAAP RPC et IFRS)
- Passage des PCGR aux normes IFRS
- Spécialisée dans les organisations à but non lucratif, les entreprises du secteur du luxe et les entreprises publiques

Aperçu de la clientèle: South Center, Association for Inclusive Peace, Principles for Peace Foundation, Fight For Humanity, Women@TheTable, Defeat-NCD Partnership, Université de Genève, Canton de Genève (audit d'évaluation des difficultés financières), Fondation Suisse de Déminage (FSD), Hublot, Moët & Hennessy (Suisse) SA, Valmont Group, Tiffany, Chaumet Horlogerie, Christian Dior, Sephora, Varia Swiss Realtech, Hôtel d'Angleterre.